

■ NÉRIS-LES-BAINS

Premier contrat d'avenir signé au sein du club Avenir Néris Natation



ENGAGEMENT. Alexis Régerat a signé un contrat d'Avenir pour trois ans avec le club Commentry Néris Natation.

Le club de Commentry Néris Natation, par l'intermédiaire de sa présidente Irène Laffay, a contractualisé un emploi d'avenir, parrainé par Thierry Baron sous-préfet de Montluçon, avec Alexis Régerat. Ce jeune triathlète de 20 ans est par ailleurs ancien nageur de l'AS Néris Natation.

Il s'agit du premier contrat d'avenir signé par un club de natation dans le département et le 76^e dans le bassin d'emploi de Montluçon. Alexis Régerat occupera pendant trois ans le poste d'entraîneur école de nage et compétition, et développera les activités de water-polo et de nage en eau li-

bre, deux nouvelles activités que le club veut promouvoir.

Irène Laffay espère que cet emploi sera pérennisé et que le jeune restera au club à la fin du contrat. La présidente était accompagnée d'Alain Bergon, président du Comité départemental de natation et secrétaire général du Comité régional.

Cette signature tripartite a eu lieu dans les locaux de la Mission locale, en présence de son directeur Pierre Bassot et de Fanny Belin, conseillère à la Mission locale. Sans oublier Monique Lamoine, chargée des relations avec les entreprises et de Sylvie Rolin, conseillère Pôle Emploi. ■